

Nanterre, le 19/09/2008

## **ELECTION D'ANDRE SANTINI À LA PRESIDENCE DU COMITE DE BASSIN SEINE NORMANDIE**

**LE 18 SEPTEMBRE 2008, LE NOUVEAU COMITE DE BASSIN RENOUVELLE  
LARGEMENT SA CONFIANCE  
A ANDRE SANTINI, QUI OBTIENT PLUS DE 56% DES VOIX,  
UN SCORE EN NETTE PROGRESSION PAR RAPPORT A 2005.**

Ont également été élus : les membres du collège des collectivités et ceux du collège des usagers, prévus au conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie, ainsi que les présidents et vice-présidents de la commission permanente et des six commissions territoriales.

A la suite d'une large concertation, un équilibre a été trouvé entre élus parisiens et provinciaux, industriels, agriculteurs et représentants du monde associatif.

Une tâche importante attend le comité de bassin, car d'ici fin 2009, il doit élaborer et acter le schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE) et le programme d'action qui l'accompagne, avec l'objectif ambitieux d'atteindre le bon état des eaux en 2015 sur 2/3 des rivières et des nappes phréatiques du bassin Seine-Normandie.

Le territoire du bassin s'étend sur 29 départements et compte 18 millions d'habitants. L'agence de l'eau prévoit de consacrer un budget de 4,9 milliards d'euros pour le financement des opérations de protection de la ressource en eau.